



Évreux, le 27 janvier 2016

## **COPIL annuel sécurité routière Bilan 2015 et perspectives d'action 2016**

**Mercredi 27 janvier 2016 - Salle Monet - Préfecture de l'Eure**

### **Le préfet communique**

Aude PLUMEAU, directrice de cabinet, a réuni ce jour à ma demande l'ensemble des acteurs de la sécurité routière du département pour leur présenter le bilan de l'année 2015 en matière d'accidentalité ainsi que des actions menées en matière de prévention et de contrôle, et évoquer les perspectives dans ce domaine pour 2016.

L'année 2015 a enregistré une amélioration des résultats de l'accidentologie sur les routes avec :

- - 12,5% tués (35 tués en 2015 contre 40 en 2014),
- - 1,8% accidents (271 en 2015 contre 276 en 2014)
- - 2% blessés (337 en 2015 contre 344 en 2014).

**Ce bilan est le résultat des actions menées en matière de prévention et de contrôle tout au long de l'année 2015 et dont j'ai décidé la poursuite et l'amplification afin de conforter cette tendance :**

- **En matière de prévention**, 88 actions ont été réalisées en 2015 grâce à l'implication de tous les acteurs, publics et privés, de la sécurité routière. En 2016, afin de soutenir les actions locales en matière de sécurité routière, un appel à projet a été récemment lancé (<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-routiere/S-impliquer-localement/Le-plan-departemental-d-actions-de-securite-routiere-PDASR>). Je souhaite en particulier encourager les initiatives à destination des jeunes et des usagers de deux-roues motorisés, principales victimes des accidents sur les routes du département.

- **En terme de contrôles**, j'ai demandé aux forces de l'ordre de continuer leur mobilisation contre l'insécurité routière. Un plan départemental de contrôles routiers, partant d'une analyse des caractéristiques locales de l'accidentalité, a de nouveau été élaboré pour l'année 2016 afin d'optimiser l'utilisation des moyens opérationnels et la performance de leur action. Il prévoit que soient accentués les contrôles concernant les vitesses excessive ou mal adaptée ainsi que les conduites sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants, principales causes des accidents mortels en 2015 au niveau local. La lutte contre l'utilisation des distracteurs au volant (téléphone, tablette...) demeure également une priorité.

**La lutte contre l'insécurité routière reste une priorité majeure pour les services de l'Etat en 2016. Parce qu'il faut que le nombre de morts et de vies gâchées sur les routes continue de baisser, je demande à tous les automobilistes de rester mobilisés pour le respect des règles de conduite et le suivi des recommandations, régulièrement rappelées, en matière d'adaptation de la conduite aux conditions de la circulation.**

René BIDAL

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35